

# Communiqué de la CPAM des Landes

Le centre départemental de vaccinations des Landes propose aux Landais à compter de 6 ans de se faire vacciner gratuitement.

Jusqu'en 2006, les Landais pouvaient se faire vacciner gratuitement dans les dispensaires du département. Par convention avec l'Etat, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2006, c'est le Centre départemental de vaccinations de la CPAM des Landes qui se charge de réaliser ces vaccinations.

### Pour qui ?

- Pour tous les Landais, quel que soit leur régime de protection sociale (régime général, agricole...)
- o A partir de 6 ans

### Quels vaccins?

- o Primo vaccins ou « rattrapage » de vaccinations pour les maladies suivantes :
  - Diphtérie,
  - Tétanos,
  - Poliomyélite,
  - Rougeole, Oreillons, Rubéole,
  - Coqueluche et Hépatite B (uniquement pour personnes à risques)

## Comment se faire vacciner?

- Contacter le 05 58 85 84 00 pour prendre rendez-vous
- Les rendez-vous seront fixés les après-midi de 14 h à 16 h au centre départemental de vaccinations

## Où se faire vacciner ?

Au centre départemental de vaccinations de la CPAM des Landes situé
8 rue Victor Lourties à Mont-de-Marsan.



**Contact presse** 

presse.cpam-montdemarsan@assurance-maladie.fr

Tél.: 05 58 06 62 03

Pour en savoir plus : ameli.fr

#### A savoir

#### **►** Couvertures vaccinales

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fixe comme objectif la vaccination de **95** % de la population concernée afin d'éviter ces maladies infectieuses.

En France, ce taux est atteint pour les 3 maladies pour lesquelles le vaccin est obligatoire (diphtérie, tétanos et poliomyélite).

En revanche pour d'autres vaccins recommandés, comme celui contre la rougeole, les couvertures vaccinales sont très insuffisantes. Cette insuffisance de couverture vaccinale est à l'origine de la réapparition d'épidémies ou de décès/handicaps évitables.

Dans les Landes, le taux de couverture pour la Rougeole/Oreillons et la Rubéole (2 doses de vaccin pour les enfants nés en 2020, à 33 mois) est de **85,3%.** 

Source: Santé publique France - Bulletin de santé publique - Région Nouvelle-Aquitaine - avril 2023 <a href="https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/documents/bulletin-regional/2023/vaccination-en-nouvelle-aquitaine.-bulletin-de-sante-publique-avril-2023">https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/documents/bulletin-regional/2023/vaccination-en-nouvelle-aquitaine.-bulletin-de-sante-publique-avril-2023</a>

#### Le saviez-vous?

#### ▶ ▶ Près d'une personne sur 5 (19 %) estime ne pas être à jour de ses vaccinations.

Plus d'un quart (28 %) des personnes de 15 à 79 ans ne connaît pas la nature de sa dernière vaccination, chiffre qui grimpe à 48 % parmi les 15-30 ans.

Source: ameli.fr

https://www.ameli.fr/landes/medecin/sante-prevention/vaccination/vaccination

**Contact presse** 

presse.cpam-montdemarsan@assurance-maladie.fr

Tél.: 05 58 06 62 03